



Chambre des communes  
CANADA

# Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

---

INDU • NUMÉRO 016 • 1<sup>re</sup> SESSION • 39<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 26 septembre 2006**

—  
**Président**

**M. James Rajotte**

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## Le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

Le mardi 26 septembre 2006

• (1535)

[Traduction]

**Le greffier du comité (M. James M. Latimer):** Mesdames et messieurs, je constate que nous avons le quorum.

Conformément au paragraphe 106(2) du Règlement, le premier point à l'ordre du jour est l'élection d'un président. Je suis prêt à recevoir les motions à cet effet.

Oui, monsieur Carrie.

**M. Colin Carrie (Oshawa, PCC):** Je propose que M. Rajotte soit le président du comité.

**Le greffier:** M. Carrie propose que M. Rajotte assume la présidence du comité.

Y a-t-il d'autres propositions?

**L'hon. Dan McTeague (Pickering—Scarborough-Est, Lib.):** Oui, je propose un souper gratuit. Je vais m'assurer qu'il respecte cet engagement parce qu'il y a une promesse électorale qu'il n'a pas tenue.

**Le greffier:** Je considère qu'il s'agit d'une autre motion. Le comité a entendu la proposition.

[Français]

Plaît-il au comité d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

**Le greffier:** Je déclare M. Rajotte dûment élu président.

Avant d'inviter le président à prendre place au fauteuil, je vais procéder à l'élection des vice-présidents.

Le premier vice-président doit être un membre de l'opposition officielle. Je suis prêt à recevoir des motions à cet effet.

Oui, monsieur Lapierre.

[Français]

**L'hon. Jean Lapierre (Outremont, Lib.):** Je propose M. McTeague.

**Le greffier:** M. Lapierre propose que M. McTeague, de l'opposition officielle, soit le premier vice-président.

Y a-t-il d'autres motions?

[Traduction]

Plaît-il au comité d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

**Le greffier:** Le deuxième vice-président est issu d'un autre parti d'opposition que celui de l'opposition officielle.

[Français]

**M. Robert Vincent (Shefford, BQ):** Je propose Paul Crête.

**Le greffier:** M. Vincent propose que M. Crête soit le deuxième vice-président.

Y a-t-il d'autres motions?

[Traduction]

**M. Colin Carrie:** J'appuie la proposition.

**Le greffier:** Y a-t-il d'autres motions? Plaît-il au comité d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

[Français]

**Le greffier:** M. Crête est élu deuxième vice-président.

[Traduction]

J'inviterais le président dûment élu, M. Rajotte, à prendre place au fauteuil.

**Le président (M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC)):** Merci beaucoup, mesdames et messieurs.

J'ai quelques annonces à faire.

D'abord, je tiens à féliciter les deux vice-présidents. À mon avis, ils ont très bien rempli cette fonction par le passé, et je suis heureux de continuer de travailler avec eux.

Je veux souhaiter bon retour à tous et chacun d'entre vous, et plus particulièrement à M. McTeague que je félicite parce que lui et sa femme ont eu des jumeaux le 18 août. Je vous signale, monsieur McTeague, qu'ils sont nés la veille de mon anniversaire et que cela fait d'eux de bons conservateurs. En effet, tous ceux nés sous le signe du Lion sont de bons conservateurs.

Je vous signale également que nous avons perdu Joe Fontana. Joe Fontana a démissionné pour se présenter à la mairie de la ville de London. J'avoue, sans aucun esprit partisan, que Joe va nous manquer. Je l'aime bien. J'avais beaucoup de respect pour lui. Il a travaillé très fort, captivé comme il l'était par les questions de science, de recherche et de développement, qui devraient nous intéresser nous aussi.

Je veux souhaiter la bienvenue à Susan Kadis, qui est nouvelle parmi nous, de la part de tout le monde. C'est un comité très intéressant qui forme une très bonne équipe, en général. Nous sommes heureux de travailler avec vous, Susan.

Nous avons aussi un nouveau greffier, James Latimer, à qui nous souhaitons également la bienvenue. Il a déjà assisté à quelques réunions. Il est très efficace et il me tient dans le coup; nous sommes donc heureux de le compter parmi nos employés.

Je pense — et le greffier peut le confirmer — que je n'ai pas le pouvoir de présenter un programme à moins d'avoir l'assentiment du comité. J'en ai parlé à un certain nombre d'entre vous de façon informelle, mais j'aimerais que nous tenions une réunion sur nos travaux futurs. Pour cela, j'ai besoin de votre consentement unanime.

[Français]

**M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ):** On peut se réunir pour une heure, mais pas plus.

[Traduction]

**Le président:** C'est ce que nous allons faire alors, nous arrêter deux ou trois minutes et reprendre nos travaux à huis clos pour

discuter de nos travaux futurs. Je pense que le greffier a préparé un programme. Nous allons prendre une pause de deux minutes. Le greffier va vous distribuer le programme et nous allons tout de suite examiner nos travaux futurs.

[Français]

**M. Paul Crête:** Qui sont les deux nouveaux analystes?

[Traduction]

**Le président:** Nous avons les mêmes attachés de recherche; ils sont avec nous depuis un certain nombre d'années déjà et ils sont excellents.

[Les travaux se poursuivent à huis clos.]

---







**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**